

intermédialités

Histoire et théorie des arts, des lettres et des techniques

Intermédialités, Université de Montréal
C.P. 6128 succursale Centre-Ville, Montréal
(Québec) Canada H3C 3J7
Tél. (514) 343.5507 ; Téléc. (514) 343.2393
Courrier électronique :
intermedialites@umontreal.ca

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Intermédialités publie des études universitaires provenant de divers champs d'études. Ces articles sont regroupés au sein d'un dossier. Nous demandons que les articles soumis à *Intermédialités* respectent le protocole éditorial, afin de faciliter le travail d'évaluation et de mise en page.

A) Règles générales

1. Chaque auteur doit obligatoirement annexer à son envoi :

- a) un résumé (entre 5 et 10 lignes) de l'article en français et en anglais ;
- b) une notice bibliographique (environ 5 lignes) indiquant son statut professionnel, son institution de rattachement, et ses principales publications.

2. Les auteurs doivent :

a) inscrire, sur la première page de leur manuscrit: 1- le titre de l'article 2- leur nom ;

b) présenter leur texte dactylographié à double interligne, en Times 12 points, justifié à gauche et à droite, et au recto seulement, à l'exception des citations en retrait et des notes en bas de page (les éléments bibliographiques étant intégrés, au fur et à mesure, aux notes) qui devront être présentées en simple interligne, et en 10 points ;

c) limiter leur texte à un maximum d'une vingtaine de pages (double interligne), soit de l'ordre de 6000 mots ou de 40 000 signes (espaces compris).

d) fournir pour les documents iconographiques, s'il y a lieu, les photos (noir et blanc ou couleur) « bien contrastées » sur papier glacé 8 x 10po (200 x 250cm) ou les images numérisées de dimension et de résolution correctes (300dpi minimum sous format TIFF ou JPEG) après s'être assuré d'en avoir libéré les droits de reproduction.

e) envoyer une version du texte par courrier électronique à l'adresse intermedialites@umontreal.ca.

La référence **bibliographique** se donne alors comme suit :

a) Dans le cas d'une entité (un livre, une thèse ou un mémoire, etc.) :

Prénom complet (s'il est connu) et nom de l'auteur ou des auteurs *, *Titre* ou *Titre. Sous-titre* **, ***, lieu, maison d'édition, coll. « », année, p. x ou p. x-y.

* s'ajoute ici, s'il y a lieu : (dir.) s'il s'agit d'un ouvrage collectif (colloque, etc.)

** s'ajoute ici, s'il y a lieu : [date de l'édition originale, si elle est ancienne ou si cette édition est dans une langue étrangère]

*** s'ajoutent ici, s'il y a lieu : édition préparée par tel ou tels (s'il s'agit d'une édition particulière, critique ou non), traduction de tel ou tels, préface de tel.

Exemples pour un livre :

Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.

Michel de Montaigne, *Essais*, édition préparée par Andrée Lhéritier et présentée par Michel Butor, Paris, Union Générale d'Édition, coll. « 10/18 », 1964, 3 t. en 4 vol. (ou pour donner un exemple d'une page précise : 1964, t. II, vol. 1, p. 45.)

On remarque que le nom de la maison d'édition est écrit au complet.

Exemple pour un travail non publié (thèse ou mémoire) :

Gérard Pfister, *Étude sur Pierre de Massot (1900-1969)*, thèse de doctorat, Université de Paris IV - Sorbonne, 1975, 198 f.

b) Dans le cas d'une partie (un article de revue, un chapitre, un poème, etc.) :

Prénom complet (s'il est connu) et nom de l'auteur ou des auteurs, « Titre » ou « Titre. Sous-titre » de la partie, *Titre*, lieu*, volume et/ou numéro, mois et année ou saison et année, p. x ou p. x-y.

* Facultatif pour un article de revue.

Exemple pour une partie d'un livre :

Michel Butor, « Le monde des *Essais* », dans Michel de Montaigne, *Essais*, édition préparée par Andrée Lhéritier, Paris, Union Générale d'Édition, coll. « 10/18 », 1964, t. II, vol. 1, p. XXXVI.

Vivian Sobchak, « Phenomenology and the Film Experience », dans Linda Williams (dir.), *Viewing Positions : Ways of Seeing Film*, New Brunswick, New Jersey, Rutgers University Press, coll. « Depth of Field », 1997, p. 36-58.

On remarque que l'entité est introduite par : dans

Exemple pour un article de revue :

Marie-Andrée Beudet, « La bibliothèque de Gaston Miron. Circonstances et bilan d'un inventaire », *Études françaises*, Montréal, vol. 35, n^{os} 2-3, 1999, p. 179-181.

François Truffaut, « Une certaine tendance du cinéma français », *Cahiers du cinéma*, vol. 6, n^o 31, janvier 1954, p. 15-29.

On remarque que le volume et le numéro sont en chiffres arabes.

Toute citation faite de seconde main, c'est-à-dire trouvée dans un livre, un article, etc., qui la cite déjà, contient au moins les éléments suivants :

Prénom complet (s'il est connu) et nom de l'auteur ou des auteurs, « Titre » ou « Titre. Sous-titre » [date de parution de cette partie] ou *Titre* ou *Titre. Sous-titre* [date de parution de cette entité], cité par... (et, à partir de là, on se reporte au cas 1 ou au cas 2).

Si un livre, un article, etc., est cité à de multiples reprises dans l'analyse, il faut ajouter, dans la note qui donne la référence bibliographique complète, une formule du type : les références à cet ouvrage (ou : à cet article) seront désormais indiquées par le sigle XYZ, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

Exemples :

Haïku sans frontières : (HF, p. 23)

Les poètes chanteront ce but : (PCB, p. 23)

Le jargon de Villon ou Le gai savoir de la Coquille : (JV ou GSC, p. 23)

c) Dans le cas d'un article ou d'un ouvrage déjà cité :

Lorsque la référence suit immédiatement la première occurrence du texte ou de l'ouvrage en question, il s'agit simplement d'indiquer *Ibid.*, et, le cas échéant, les pages concernées.

Exemple pour un livre :

¹ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, [1751], Paris, Éditions Desjonquères, coll. « XVIII^e siècle », 1986, p. 7.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 10-12.

Lorsque la référence intervient plus loin dans le texte, il s'agit alors d'indiquer le nom de l'auteur, sans le prénom, suivi de l'année de publication de l'article et, le cas échéant, des pages concernées.

Exemple pour un article de revue :

¹ Roland Mortier, « Charles Duclos et la tradition du " roman libertin " », *Études sur le XVIII^e siècle*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1975, p. 62.

² Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, [1751], Paris, Éditions Desjonquères, coll. « XVIII^e siècle », 1986, p. 7.

³ Mortier, 1975, p. 62.

Dans le cas où deux œuvres du même auteur auraient été publiées la même année, il s'agit alors de répéter le titre de l'œuvre.

Exemple :

³ Mortier, « Charles Duclos et la tradition du " roman libertin " », 1975, p. 62.

d) Dans le cas d'un article publié sur un site électronique :

Prénom et nom de l'auteur ou des auteurs, « Titre », ou « Titre. Sous-titre » de l'article, *Titre du site*, ***, date de mise en ligne, adresse électronique complète (date de consultation).

*** S'ajoute ici, s'il y a lieu, le numéro et le volume de la revue électronique.

Exemple :

Catherine Russel, « Parallax Historiography : The *Flâneuse* as Cyberfeminist ». *Scope an On-Line Journal of Film Studies*, Mars 2000, www.nottingham.ac.uk/film/journal (consultation le 10 oct. 2009).

e) Dans le cas d'un cédérom :

Prénom et nom de l'auteur ou des auteurs/directeur du prototypage, *Titre*, lieu, maison de production, année de parution, CD-Rom.

Exemple :

Jean Gagnon et Michael Snow (dir.), *Anarchive 2 : Michael Snow*, Montréal, Paris, Fondation Daniel Langlois et Epoxy Communications, 2002, CD-Rom.

E) Évaluation

La revue *Intermédialités* envoie les articles qui lui sont soumis à deux lecteurs externes spécialisés dans les questions qui sont abordées par l'article. À chaque étape du processus d'évaluation, la revue *Intermédialités* préserve l'anonymat de l'auteur et de l'évaluateur d'un article.